LOURDES Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lourdes, le 28 Octobre 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

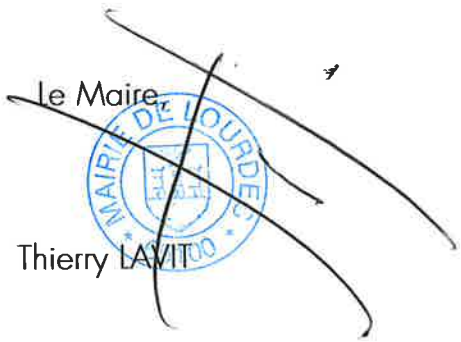
Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

Mardi 03 Novembre 2026 à 18 h 30
Palais des Congrès - 4 avenue Maréchal Foch 65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la ville de Lourdes, au lien suivant :
https://www.youtube.com/VilledeLourdes

Le Maire,



Thierry LAVIT

VILLE DE LOURDES
2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE
Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – **www.lourdes.fr**

ORDRE DU JOUR

- OPAH–RU 2025–2030 : Présentation du Cabinet URBANIS

I - ADMINISTRATION GENERALE

1 - Nomination du secrétaire de séance

2 - Décisions du Maire

3 - Désignation des représentants de la Ville de Lourdes au sein de la Commission locale des transports publics particuliers des personnes (T3P)

4 - Modification de la délibération n°11 du Conseil municipal du 27 mars 2026 - Election des délégués de la Ville de Lourdes au sein de la SEM de l'Accueil

5 - Rapport d'activités et compte administratif 2025 du SIMAJE

II - FINANCES

6 - Budget principal : décision modificative n°1

7 - Budget annexe Centre de santé : décision modificative n°1

8 - Fonds de solidarité logement : participation 2026 de la ville de Lourdes

III - TRAVAUX / URBANISME

9 - Plan enseignes : attribution de subventions

10 - Dénomination de la voie - Rue du BARATCHELE

11 - Avenant n°2 à la convention opérationnelle avec l'Etablissement public foncier d'Occitanie "Multi-sites reconstitution de l'offre - Projet NPNRU Ophite"

12 - Modification de la convention relative au service commun d'instruction des autorisations du droit de sols de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

IV - TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

13 - Forêts communales : renouvellement de la certification PEFC

V - AFFAIRES JURIDIQUES

14 - Reversement de l'indemnisation des désordres affectant la STEP de Lourdes "Vizens"

15 - Banc de la Grotte n°57 : demande de mise en location-gérance

16 - Cession du Banc de la Grotte n°14

17 - Abrogation des délibérations n°28 du Conseil municipal du 29 mars 2023 portant cession d'une partie d'une parcelle non bâtie à la SAS BRASSERIE DU PAYS TOY et n°19 du Conseil municipal du 6 février 2024 portant modification de la délibération n°28 Conseil municipal du 29 mars 2023

18 - Cession des parcelles cadastrées section BS n°507, section BS n°568, section BS n°493 et section BS n°504 pour partie

VILLE DE LOURDES
2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE
Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 – **www.lourdes.fr**